



Département de la Sarthe - Ville d'ECOMMOY

extrait du registre des arrêtés du maire

Arrêté temporaire n°188 du lundi 24 novembre 2025

Objet
Lieu
Date

Déménagement
8 rue Carnot - ECOMMOY
Le 28 novembre 2025

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le Code de la Route et notamment ses articles L. 411.3 et R. 411.8 et 25

VU la loi n° 83-8 du 07 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3221-4

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8ème Partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992, modifié,

Vu la demande formulée par M. TONNOIR Nicolas ;

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des personnes en charge du déménagement au 8 rue Carnot à ECOMMOY, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRETE :

Article 1 : Le vendredi 28 novembre 2025 de 15 heures à 20 heures, afin d'effectuer un déménagement au 8 rue carnot à ECOMMOY (72), les dispositions suivantes seront prises en matière d'occupation du domaine public, de circulation et de stationnement :

- M. TONNOIR Nicolas est autorisé à occuper les deux places de stationnement situées devant 8 rue Carnot afin de procéder au déménagement de son habitation.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera fournie par le service technique et mis en place par le demandeur.

Article 3 : Le demandeur s'engage à ne pas entraver la circulation des autres usagers et à respecter le présent arrêté.

Article 6 : ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- M. le Commandant la Gendarmerie Nationale d'Écommoy
- La Police Municipale
- Le demandeur

Fait à Écommoy, le 24 novembre 2025

Sébastien GOUHIER
Maire d'ÉCOMMOY